



L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Juin 2011

MOT DU MAIRE

La concertation a bien meilleur goût !

LE NOUVEAU PLAN D'URBANISME

Le 30 mai dernier prenait fin un processus de consultation qui s'est échelonné sur plus d'une année. Cette assemblée publique était la cinquième d'une série de rencontres pour adopter une réglementation qui vous ressemble et qui nous rassemble dans l'atteinte de notre objectif de faire de Saint-Hippolyte un milieu de vie champêtre fondé sur les principes du développement durable. Plusieurs discussions et suggestions nous sont parvenues à travers des instances qui vous représentent. Que ce soit les associations de lacs, la table de concertation des lacs, les membres du comité consultatif en urbanisme (CCU), les membres du comité consultatif en environnement (CCE), le regroupement des gens d'affaires, tous nous ont fait part de leur vision du développement et de la protection de notre patrimoine bâti et environnemental. Ce sont ces rencontres qui ont donné lieu au projet que nous avons présenté le 30 mai dernier en séance publique d'information. Au final, 95 % des règles présentes en 2008 ont été révisées et reconduites. Seulement 5 % du nouveau plan d'urbanisme présente des changements. Nous voulions, de concert avec les recommandations de toutes les associations de lacs, augmenter la bande riveraine à 15 m. La grande majorité des citoyens venus participer à la consultation publique finale ont plaidé en faveur du statu quo. Dans celui-ci, la bande riveraine dans laquelle on ne peut ériger, construire ou aménager est de dix mètres. De ces dix mètres, cinq mètres sont sans intervention humaine, c'est-à-dire une bande de protection dans laquelle on ne peut couper le gazon, mais que l'on peut végétaliser ou reboiser. Que cela soit clair, il n'y a jamais eu d'intention d'étendre la bande de protection sans intervention humaine de 5 à 15 mètres. Cette étape finale de consultation n'était pas bidon. Nous vous avons bien entendu. Aussi, le Conseil a décidé de respecter la volonté majoritaire des riverains qui se sont présentés en assemblée publique de consultation et a décidé de ne pas augmenter à 15 m la bande riveraine dans le projet de règlement.

Les membres du Conseil se joignent à moi pour remercier tous ceux et celles qui ont pris la peine de participer à ces échanges. Nous vous remercions de vous être déplacé en si grand nombre; c'est la preuve que vous avez, tout comme nous, la santé de nos lacs à cœur. Je tiens à souligner le travail remarquable de notre directeur de l'urbanisme Normand Gélinas et du conseiller Donald Riendeau. Ils ont fait un travail de moine à l'étape de la révision. L'adoption du nouveau plan d'urbanisme, arri-mé au schéma d'aménagement de la MRC est une obligation légale dont l'échéance se termine en août. Le délai, entre l'avis de motion du projet de règlement et l'entrée en vigueur suite à l'approbation de la MRC, doit être court puisqu'il a pour effet de geler l'émission des permis.



LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES ET DES JEUNES

Le 28 mai dernier, avait lieu, à l'école des Hauteurs, la consultation publique sur la qualité de vie des familles et des jeunes de Saint-Hippolyte. Nous avons discuté de ce qui pouvait être fait dans le cadre de l'élaboration d'une politique familiale intergénérationnelle. Essentiellement, les préoccupations touchaient les loisirs, la sécurité, le transport, les communications et le réseautage. Cette consultation publique visait à connaître vos principales préoccupations. Avec les pistes de solutions qui ont été recueillies lors de cette consultation, un comité intergénération prendra le relais et se réunira au cours des prochains mois afin de déterminer les priorités à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'action. Merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés et qui nous ont fait bénéficier de leurs suggestions constructives.



EXPLORATION MINIÈRE : DÉPÔT DE LA PÉTITION

Le 2 juin dernier, je me suis rendu à l'Assemblée nationale pour remettre au député de Bertrand, Claude Cousineau, notre pétition contre l'exploration minière. J'ai pu assister au dépôt de notre pétition en plus de la pétition qui s'affichait sur le site internet de l'Assemblée nationale, lors de la période des affaires courantes à la session parlementaire. Je tiens à remercier les citoyens qui se sont mobilisés et qui ont travaillé en concertation avec le Conseil afin de mener à bon port ce mouvement d'opposition. Nous avons gagné une bataille et avec un projet de Loi conforme à nos exigences, nous aurons gagné la guerre. Restons vigilants et continuons à travailler de concert pour que le projet de Loi 14 soit à la hauteur de nos attentes.



Bruno Larocque, maire

Cliquez pour voir www.saint-hippolyte.ca

■ Visite des pompiers

Tout au long de l'été, le service de Sécurité incendie effectuera des visites préventives afin de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée dans les résidences ainsi que les réservoirs de propane situés à l'extérieur des propriétés. La tournée sera effectuée par des pompiers en uniforme à bord du véhicule identifié au nom du service de Sécurité incendie de la Municipalité.

Si vous avez un carton d'information à votre porte, c'est qu'un pompier est passé durant votre absence. Vous pouvez communiquer avec le service de Sécurité incendie afin de fixer un rendez-vous pour une prochaine visite. Nous sollicitons votre collaboration afin de nous permettre d'assurer la sécurité de tous nos résidents.

Sécurité incendie : 450.563.2505, # 2241.

■ Alarmes incendies

Le Conseil a adopté une résolution modifiant les amendes pour les fausses alarmes incendies et pour les feux en plein air sans permis. Les frais engagés pour la mobilisation seront progressifs selon l'échelle décrite au tableau ci-dessous.

	Frais de mobilisation	Amendes
1 ^{er} appel	Sans frais	Sans frais
2 ^e appel	Sans frais	600 \$
3 ^e appel	500 \$	600 \$
4 ^e appel	650 \$	600 \$
5 ^e appel	800 \$	600 \$
6 ^e appel	950 \$	600 \$
Feu en plein air sans permis		
	Personne physique	Personne morale
1 ^{ère} infraction	600 \$	1200 \$
Récidive	600 \$ + frais de mobilisation	1200 \$ + frais de mobilisation



■ Soins à domicile

De retour à Saint-Hippolyte, le docteur Tim Weisbord nous informe qu'il offre un service de soins à domicile pour certaines personnes à mobilité réduite. Ce service s'adresse uniquement aux personnes totalement incapables de se déplacer pour aller faire des courses, pour leurs loisirs, ou pour une visite chez le médecin, mais qui désirent continuer d'habiter chez eux. Pour avoir plus de détails sur ce service, communiquez avec le CLSC St-Jérôme, au 450.431.8001. Les responsables de ce programme procéderont à une évaluation de votre dossier afin de s'assurer que vous répondez aux critères d'admissibilité et vous donneront toutes les informations requises à ce sujet.

■ Limite de vitesse

Le Conseil a adopté une résolution pour modifier des limites de vitesse au lac Maillé et dans le secteur de la plage du Lac de l'Achigan. Le Conseil présentera un règlement pour réduire la vitesse à 30 km heure sur les chemins suivants :

- 27^e Avenue
- 411^e Avenue
- 412^e Avenue
- 415^e Avenue, entre l'intersection du ch. du Lac de l'Achigan et l'intersection de la 411^e Avenue.
- Chemin du Lac Maillé

Ce règlement entrera en vigueur en juillet 2011.

■ Programme de vidange de fosses septiques

Pour connaître la date exacte de la vidange, vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité au www.saint-hippolyte.ca dans l'onglet Services, puis la section Environnement, ensuite dans la sous-section Programme de vidange de fosses septiques et télécharger le calendrier qui y apparaît.

Voici la liste des rues dont les fosses septiques seront vidangées en juin et juillet 2011 :

RUES VIDANGÉES EN JUIN

373^e, 378^e, 380^e, 381^e, 383^e, 386^e, 388^e, 390^e, 410^e, 411^e, 412^e, 413^e, 415^e, 416^e, 417^e, 430^e, 431^e avenues, Arbres, Cap, Dubuc, Église, Frênes, une partie du Lac de l'Achigan, une partie du Lac Connelly, Marcel, Mélézes, Merisiers, Nice, Plaines, Pointe aux pins, Rosiers.

RUES VIDANGÉES EN JUILLET

300^e, 305^e, 308^e, 325^e, 326^e, 330^e, 335^e, 336^e, 345^e, 346^e, 347^e, 348^e, 350^e, 352^e, 354^e, 360^e, 365^e, 366^e, 368^e, 370^e, 372^e, 394^e, 395^e, 400^e avenues, une partie du Lac de l'Achigan, Miramont, Rosiers.



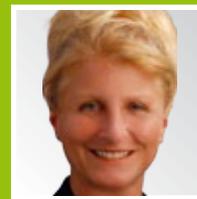
Gilles Beauregard

Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

■ Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 4 juillet, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

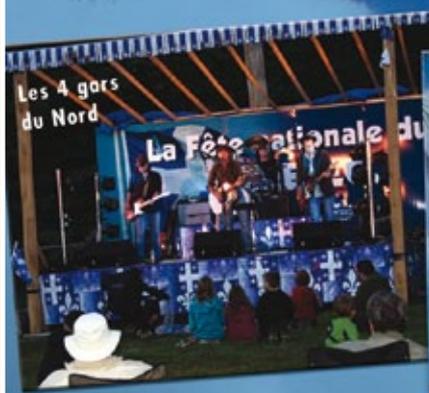
■ Bleu Laurentides

L'agente Bleu Laurentides est en fonction depuis le 16 mai et elle se nomme Élisabeth Vigeant. Elle sera présente tout l'été pour répondre aux questions des riverains concernant le suivi de l'état de santé des lacs, sur les pratiques pouvant améliorer les conditions des lacs et le reboisement des rives. Voici ses coordonnées pour la joindre :

☎ 450.563.2505 #2257

✉ elizabeth.cre.laurentides@hotmail.ca

La Fête nationale du Québec



Programmation Vendredi le 24 juin 2011

15 h	Volée de cloches
15 h à 17 h	Éducazoo : kiosque d'animaux
15 h à 20 h	Animation familiale, personnages d'antan, jeux gonflables et maquillage
20 h	Hommage au drapeau
20 h 10	Présentation patriotique
20 h 30 à 21 h 30	Groupe musical Les 4 gars du Nord
21 h 30 à 22 h	Feux d'artifice et feu de joie
22 h à 23 h	Groupe musical Les 4 gars du Nord
24 h	Clôture



Service de navette gratuit !
15h à minuit

Endroit : Parc Roger-Cabana, 2060
chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte



Activités annulées en cas de pluie !



Bibliothèque

À VOTRE AGENDA

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée les vendredis 24 juin et 1er juillet.

Bonne Fête nationale ! Bonne fête du Canada !

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE

Le Club des aventuriers du livre est de retour cette année du 21 juin au 27 août. Sous le thème « Pouffer

de lire à la bibliothèque! », ce club s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans. Chaque enfant qui s'inscrit au club reçoit un cadeau. Chaque prêt de livre lui permet de remplir un coupon pour participer aux tirages hebdomadaires ainsi qu'au grand tirage final qui se tiendra le 27 août. Plus l'inscription se fait

tôt, plus l'aventurier ou l'aventurière a de chances de gagner une paire de lunettes rigolotes chaque semaine ou lors du tirage final, la chance de gagner l'un des prix suivants : un casse-tête Tangle, un jeu de cartes, un Slinky, un crayon géant, un livre ou une carte-cadeau de la librairie Renaud-Bray. Il y aura beaucoup de plaisir à la bibliothèque, car cet été, on pouffe de lire !

HEURES D'OUVERTURE

Mardi	13 h à 19 h
Mercredi	9 h à 19 h
Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	13 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h

Information : 450.224.4137
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

VENTE DE LIVRES USAGÉS

C'est le 8 juillet prochain qu'aura lieu la vente de livres usagés. Cette vente se tiendra à la bibliothèque de 13 h 30 à 19 h. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour dénicher un bon livre à tout petit prix ! Pour plus d'information : 450.224.4137.

Parcs

PARC AIMÉ-MAILLÉ

Lieu : 871, chemin des Hauteurs

PARC BOURGET

Planches à roulettes

Lieu : 30, rue Bourget

Horaire : 16 mai au 10 octobre

PARC CONNELLY ET PAVILLON MAXIME GINGRAS

Lieu : 10, 111^e Avenue

PARC ET PAVILLON ROGER-CABANA

Lieu : 2060, chemin des Hauteurs

PLAGE MUNICIPALE

Téléphone : 450 563-1745

Lieu : 873, chemin du lac de l'Achigan

Horaire : 18 juin au 5 sept. de 10 h à 17 h

Tarification : Gratuit avec la carte d'accès*

*Disponible à la plage avec une preuve de résidence.

Recrutement de bénévoles

Joignez-vous à notre belle équipe de bénévoles. Plaisir garanti !

Collecte de sang

Ensemble, donnons généreusement lors de la prochaine collecte qui aura lieu le mardi 16 août, à l'École des Hauteurs. Un geste plein de bon sang !

Inscription hockey mineur

Mercredi, 22 juin 19 h à 21 h
À l'Hôtel de Ville



Information

Anne-Marie Braün

Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238

■ Station de lavage : les travaux sont terminés !

La station de lavage est opérationnelle depuis le 21 mai et est située tout près du débarcadère actuel, à la plage municipale. Évidemment, si le but de cette initiative est de protéger l'environnement, la station de lavage doit également répondre à ces mêmes attentes et garantir une protection environnementale adéquate. Les lieux ont été aménagés de sorte que l'eau de lavage soit recueillie dans une fosse septique de manière à s'assurer que les débris, décrochés du bateau et de la remorque,

ne parviennent pas au lac. Par ailleurs, la plateforme de lavage est légèrement surélevée pour éviter de récolter toutes les eaux de pluie qui risqueraient d'engorger la fosse en question. Un autre facteur qui permet de construire la station aussi près du lac réside dans le fait qu'aucun produit chimique n'est utilisé pour le lavage. Après les recherches nécessaires, il s'avère que l'eau seulement, à une pression suffisamment élevée, est adéquate pour déloger certaines espèces plus coriaces.



■ Recyclage

La Municipalité a procédé à la distribution de bacs roulants au courant du mois de mai et de juin. Cette opération a pour but d'améliorer la performance de récupération. Puisque ceux-ci sont plus volumineux, vous pourrez y mettre davantage de matières qui seront également à l'abri des intempéries. Vous pouvez l'utiliser immédiatement et le mettre en bordure de rue le mercredi matin. Une fois la collecte effectuée, nous vous demandons de remettre en place les bacs, afin qu'ils ne demeurent pas constamment en bordure de rue, à moins que votre entrée ne le permette. Si vous n'avez toujours pas reçu votre bac roulant, veuillez nous contacter au 450.563.2505 poste 2253. Avec l'instauration des bacs roulants, la Municipalité se fixe comme objectif de récupération, un taux de 30 % soit une hausse de 12 % par rapport à 2010. Pour vous inciter à recycler davantage, voici quelques faits concernant la transformation des matières recyclables, qui vous feront réfléchir.



SAVIEZ-VOUS QUE...

- La fabrication du verre à partir de résidus recyclés consomme 30 % moins d'énergie que la méthode de fabrication traditionnelle. Le verre récupéré est utilisé comme additif réfléchissant à la peinture utilisée pour tracer les lignes routières.
- 4 bouteilles de boissons gazeuses de 2 litres peuvent servir à fabriquer une casquette, 5 t-shirts, 25 petits sacs à dos, 35 paires d'espadrilles et 90 tentes. Les contenants de plastique sont déchiquetés en fibres qui serviront à la fabrication de divers objets du quotidien.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

N'oubliez pas que vous pouvez aller déposer vos résidus domestiques dangereux et les objets en bon état que vous n'utilisez plus à l'écocentre situé au 2056 ch. des Hauteurs. Les heures d'ouverture sont du mardi au samedi, de 9 h à 16 h.

QUELQUES AMÉLIORATIONS PRÉVUES...

En plus de la construction de la plateforme de lavage, les travaux ont également permis d'améliorer l'état des lieux qui avaient certes besoin d'un petit rafraîchissement. Mais ce n'est pas seulement l'aspect esthétique qui est rehaussé. La sécurité des lieux a aussi été favorisée par les changements opérés. On sait par exemple que les manœuvres de mise à l'eau au débarcadère pouvaient être particulièrement hasardeuses. En effet, la configuration obligeait les propriétaires de bateaux à reculer avec leur remorque sur une longue distance pour descendre leur embarcation. Le plan des lieux prévoit donc un espace de retournement qui diminuera de beaucoup la distance à parcourir à reculons. Nous vous rappelons qu'il sera possible de prendre rendez-vous à la station pour éviter les files d'attente au lavage.

STATIONNEMENT DANS LE SECTEUR

Il y aura interdiction de stationner sur les rues suivantes : 411^e Avenue, 412^e Avenue et une partie de la 415^e Avenue située entre l'intersection du chemin du Lac de l'Achigan et l'intersection de la 411^e avenue. Des vignettes autorisant le stationnement seront remises aux résidents du secteur.

INSTALLATION DE BOUÉES AU LAC DE L'ACHIGAN

Afin de restreindre la limite de vitesse des embarcations, la Municipalité installera 29 bouées sur le lac de l'Achigan.

■ Journée grand ménage

LE 9 JUILLET DE 8 H À 14 H

GARAGE MUNICIPAL : 2056, ch. des Hauteurs
La Municipalité mettra à la disposition de ses citoyens des conteneurs pour les déchets qui ne sont pas normalement ramassés

- Pneus
- Bois
- Fer
- Rebutis
- Batteries
- Huiles et combustibles
- Peintures
- Résidus de démolition
- Ordures
- Appareils ménagers
- Matériaux secs en petite quantité

Cette journée de récupération s'adresse uniquement aux particuliers. Les débris de démolition seront acceptés en petite quantité. Dans le cas de démolition importante, le règlement #602-90 exige qu'un contenant soit utilisé sur les lieux des travaux. Une preuve de résidence sera exigée à l'entrée. Prenez note que les branches seront refusées lors de cette journée.

Pour information : 450.563.2505, poste 242